



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Peste Porcine Africaine (PPA), appel à la vigilance de tous en cas de voyage en Europe de l'Est.



La Peste Porcine Africaine (PPA) est une maladie virale très contagieuse qui touche les porcs domestiques et sauvages.

Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme.

Le virus de la PPA circule actuellement activement dans certains pays d'Europe de l'Est dont la Russie, pays où se déroule la prochaine coupe du monde de football.

Ce virus est très résistant et peut notamment se retrouver dans les produits à base de viande de porc et de sanglier .

Pour éviter l'introduction de la PPA en France, des recommandations à suivre pour tous !

- ⑩ Éviter tout contact avec des porcs lorsque vous êtes dans un pays à risque.
- ⑩ **Lors de votre retour ou de votre arrivée d'un pays infecté :**
 - ↘ pendant 48h, éviter de vous rendre dans une exploitation porcine ;
 - ↘ après ce délai, nettoyez soigneusement vos vêtements et vos chaussures avant d'approcher des porcins ;
 - ↘ **éviter de ramener de la viande ou/et des produits à base de porcs ou de sangliers.**
- ⑩ **Si cette dernière recommandation n'est pas respectée, vous devez éviter :**
 - ↘ d'utiliser vos déchets pour nourrir des porcins ;
 - ↘ de jeter les restes de vos produits dans la nature ;
 - ↘ de composter ces produits

Pour en savoir plus :
<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>

